

MSP



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

0.913.0-0
P.242.512

3
GEN~~2~~/00

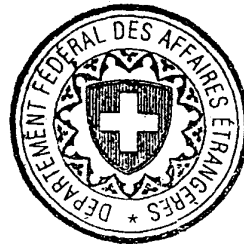
Notification
aux Gouvernements des Etats parties
aux Conventions de Genève du 12 août 1949
pour la protection des victimes de la guerre

Communication de la République Islamique d'Iran

En sa qualité de dépositaire des Conventions de Genève du 12 août 1949 et de leurs Protocoles additionnels, le Conseil fédéral suisse a l'honneur de faire tenir en annexe aux Gouvernements des Etats parties copie, en original farsi et traduction anglaise, d'une communication de la République Islamique d'Iran datée du 23 juillet 2000 et reçue à Berne le 12 septembre 2000.

Annexe mentionnée

Berne, le 18 septembre 2000



La liste des Etats parties peut être consultée sous
<http://www.eda.admin.ch>, rubrique 'Politique étrangère de la Suisse', 'Traités internationaux'